

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement
Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
26/11/2013

Dossier complet le
26/11/2013

N° d'enregistrement
F08213P0640

1. Intitulé du projet

DEPLACEMENT DE PARCELLES CAMPABLES

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom GAUTIER

Prénom VIRGINIE

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SARL LES 2 G CAMPING LE CARPENTY

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Gautier Virginie, Gérante

RCS / SIRET

Forme juridique SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
45	<ul style="list-style-type: none">- Déplacement de parcelles, actuellement au bord de route, afin de respecter l'intégration paysagère et de limiter les nuisances sonores dues à la route.- Agrandir les voies d'évacuation- Préparer la VRD pour tout à l'égout 2016- Espace de réserve pour futur restaurant et Jeux enfants

4. Caractéristiques générales du projet

Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

- Déplacement de parcelles SANS DEPASSER NOS 45 EMPLACEMENTS et SANS AUGMENTER L'EMPRISE AU SOL DU CAMPING en diminuant les nuisances sonores dues à la départementale qui longe le camping et en respectant l'intégration paysagère.
- Elargissement à 9 m de la voie principale d'évacuation ainsi que l'augmentation du nombre de chemin d'évacuation (Aération du camping)
- Création de l'évacuation du tout à l'égout pour 2016.
- Permis pour construction d'un restaurant (date non définie à ce jour)

4.2 Objectifs du projet

- Réduire l'impact visuel du camping depuis la Route.
- Réduire les nuisances sonores que nous subissons et que nos clients ont de plus en plus de mal à supporter à cause de la route. Nous avons eu de nombreux départ à cause du bruit de la route.
- Augmenter la rapidité d'évacuation du camping en cas de risque.
- Mise en place du tout à l'égoût pour le camping.
- Espace de réserve pour futur restaurant (date non déterminée à ce jour)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Phase 1 : Élargissement de la voie d'accès principale à 9m.

Phase 2 : Déplacement des parcelles campables

Phase 3 : Déplacement des mobil-home

Phase 4 : Mise en place de la nouvelle VRD en attente

Phase 5 : Demande de permis pour futur espace de restauration.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Exploitation des espaces déplacés.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ne sais pas

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Déplacement de surfaces pour	3099 M ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

CAMPING LE CARPENTY
FAY ET CARPENTY
07120 RUOMS

Coordonnées géographiques¹

4 19 49,8 D

Long. 4° 19' 49" E Lat. 44° 25' 39" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

RUOMS

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Prairie arborée (gazon, accacias, chênes, châtaigniers) par de nombreux arbres ayant tous plus de 30 ans et qui restera intacte.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Règlement de la zone NA du POS
POS du 27/01/2001, révisé le 28/03/2013

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Proche rivière Ardèche
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

montée de l'Ardèche

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, je ne pense pas que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact car nous demandons juste à déplacer des parcelles existantes sur un terrain adossé et tournant à la même hauteur que le terrain actuel afin d'améliorer l'impact visuel du camping sur la nature, nous souhaitons également améliorer les voies d'accès afin qu'en cas d'une éventuelle évacuation celle-ci soit facilitée, enfin nous effectuerons les travaux pour le tout à l'égoût dans le respect de la nouvelle réglementation sur l'eau. Notre demande a pour unique but l'amélioration du terrain actuel en redistribuant les parcelles afin d'aérer le camping.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
1 : PERMIS D'AMENAGER PA 007 201 13 D0004
2 : COURIER SEBA
3 : Plan de situation
4 : 2 vues aériennes
5 : Plan de masse actuel (terrain de camping + emplacements ombragés)
6 : 2 Plans futurs (Plan futur avec surface à déplacer)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Ruoms

le,

25 novembre 2013

Signature



SARL LES 2 G**Camping le Carpent****Gérante Mme GAUTIER**

Fay et Carpent, Route de GrosPierre

07120 Ruoms

Tél port : 04.75.39.74.29

Le 15 Septembre 2013

M Le Maire de Ruoms

Permis d'aménagé
 Descriptif du projet

Monsieur le Marie de Ruoms,

Veuillez trouver ci-joint la notice décrivant les travaux à réaliser

Afin de réduire les Zones les plus exposé du Camping, nous souhaitons déplacer les parties en bordure de route et de rivière par des parcelles moins exposé sans bien sur augmenter l'emprise au sol du Camping (de 1 ha 70 a 60 ca) et sans augmenter le nombre d'emplacement du Camping.

Les partis JAUNE sont les parcelles à retirer et les partis VERTE sont celle à rajouter

Nous supprimons : 90 a 98 ca

Et remplaçons par : 72 a 23 ca

Pour un total de 01 ha 51 a 85 ca en ZONE NT complète (Voir Plan ZONE NT)

Sections Actuel

Section	N°	Lieudit	Surface		
D	557	Fay et Carpent	00 ha 05 a 17 ca	517	
D	558	Fay et Carpent	00 ha 18 a 42 ca	1842	
D	612	Fay et Carpent	00 ha 09 a 35 ca		935
D	613	Fay et Carpent	00 ha 32 a 50 ca		3250
D	614	Fay et Carpent	00 ha 09 a 67 ca		967
D	615	Fay et Carpent	00 ha 36 a 20 ca		3620
D	1150	Fay et Carpent	00 ha 56 a 03 ca	5603	
D	1151	Fay et Carpent	00 ha 03 a 26 ca		326
Total surface			01 ha 70 a 60 ca	7962	9098

Section	N°	Lieudit	Surface	
D	559	Fay et Carpent	00 ha 31 a 40 ca	3140

Section	N°	Lieudit	Surface		
D	560	Fay et Carpent	00 ha 07 a 95 ca	795	
D	562	Fay et Carpent	00 ha 17 a 10 ca	1710	
D	1066	Fay et Carpent	00 ha 15 a 78 ca	1578	7223

Total surface	01 ha 70 a 60 ca	15185
---------------	------------------	-------

Le calcul est uniquement réalisé avec des parcelles cadastrées et ne reflète en rien la réalité sur le calcul des surfaces campables réels, pour se faire il faudra:

Prendre en compte les surfaces réellement occupées sur les parcelles D557, D 1150, D559, D560, D562, D1066 pour ne pas dépasser la surface campable de 8288 m2 (Voir Plan Cadastre 1, Plan actuel, Plan Futur)

1 / Transfère d'emplacements

Pour la réalisation nous prendrons les recommandations du PPRI à savoir

(Extrait du PPRI en date du 1/8/2005)

ZONE 1

ARTICLE 1 OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL ADMISES

Sous réserve de :

- ne pas faire obstacle à l'écoulement des eaux

Les constructions nouvelles et extensions seront orientées dans le sens du courant. Elles doivent, dans la mesure du possible, être alignées sur les bâtiments existants et ne pas constituer une saillie susceptible de faire obstacle ou de modifier le régime d'écoulement des eaux. Le rapport entre la largeur totale des constructions et la largeur de terrain totale ne doit pas dépasser la valeur 0,4, les largeurs étant mesurées perpendiculairement à l'écoulement principal de l'eau.

- ne pas aggraver les risques et leurs effets

- préserver les champs d'inondation nécessaires à l'écoulement des crues, sont admises les occupations et utilisations du sol suivantes :

1° OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL FUTURES :

1.6. Les aménagements de terrains de plein air, de sports et de loisirs au niveau du sol sans implantation de construction.

Transfert d'emplacements.

Le transfert d'emplacement conduisant à une réduction de la vulnérabilité est autorisé sans augmentation de la capacité d'accueil du camping.

En effet afin de répondre aux nouvelles exigences de intégration paysagère de l'aménagement et installations du terrain de camping nous souhaitons mettre en place les mesures appropriées à l'environnement et au site, à ses caractéristiques climatiques et topographiques pour :

- Limiter l'impact visuel depuis l'extérieur.
- Répartir les emplacements ou groupes d'emplacements au sein d'une trame paysagère.
- Limiter l'occupation maximale des hébergements tels que tentes, caravanes, résidences mobiles de loisirs, habitations légères de loisirs, auvents et terrasses amovibles exclus, à 30 % de la surface totale de l'emplacement qui leur est affecté.
- Assurer l'insertion des équipements et des bâtiments par une homogénéité de mobilier urbain, de couleur, de matériaux naturels ou par tout autre moyen.
- Limiter les risques d'accident sur les emplacements trop près de la route départementale très fréquenté
- Limiter l'impact sonore important que la route départemental à sur les emplacements les plus proche de celle-ci.

Pour réaliser tout cela nous souhaitons une réimplantation des emplacements campable les plus exposé à la route sur les parcelles les plus éloignées de celle-ci (Voir Plan actuel, Plan Déplacement Futur). Ces parcelles acquises sont classées en zone naturelle de tourisme (NT) dans le PLU

Nous souhaitons particulièrement attirer votre attention sur le fait que le terrain n'est pas plus inondable que le reste de la partie campable et qu'il est beaucoup plus agréable pour nos campeurs (Très ombragé, éloigné de la route passante, sur l'axe de la sortie en cas d'évacuation rapide).

Cette saison nous avons rencontré beaucoup de mécontentements chez nos clients concernant nos emplacements les plus proches de la départementale, nous avons déjà perdu de nombreux clients qui ont interrompu leur séjour à cause des nuisances sonores, et malheureusement avec internet les retombées sont plus que pénalisantes.

Nous insistons vraiment sur le fait que nous ne demandons pas d'augmenter le nombre de place de camping mais juste de prendre en considération le mécontentement de nos clients face à ces nuisances sonores. Il s'agit d'un véritable problème, nous même avons été TRES dérangés tout l'été surtout en juillet, août par la route, le défilé continu de voitures, motos et poids lourds qui roulent à vive allure de jour comme de nuit.

Il nous est vraiment impératif de trouver une solution à ce problème au plus vite afin de préserver la qualité d'accueil de nos clients à Ruoms.

2/ Voix d'évacuation, réseaux d'assainissement

Afin de répondre aux nouvelles exigences réglementation en matière de sécurité, d'augmenter la rapidité d'évacuation du Camping, d'appliquer les nouvelles normes sur l'eau et pour anticiper la décision prise par le Seba (Annexe – SEBA) de raccorder les Campings de Ruoms au réseau d'assainissement public, nous souhaitons dès à présent commencer les travaux de mise en conformité pour être prêt dans 3 ans pour le raccordement.

Pour cela nous avons besoin :

- D'élargir la voix centrale d'accès du Camping afin d'augmenter la rapidité d'évacuation en cas d'Urgence
- De mettre en place de nouvelles voies de circulation au sein du camping (Voir Plan Futur, Voix évacuation)
- De créer le nouveau réseau d'évacuation pour le raccordement au réseau public (Voir plan Futur VRD)

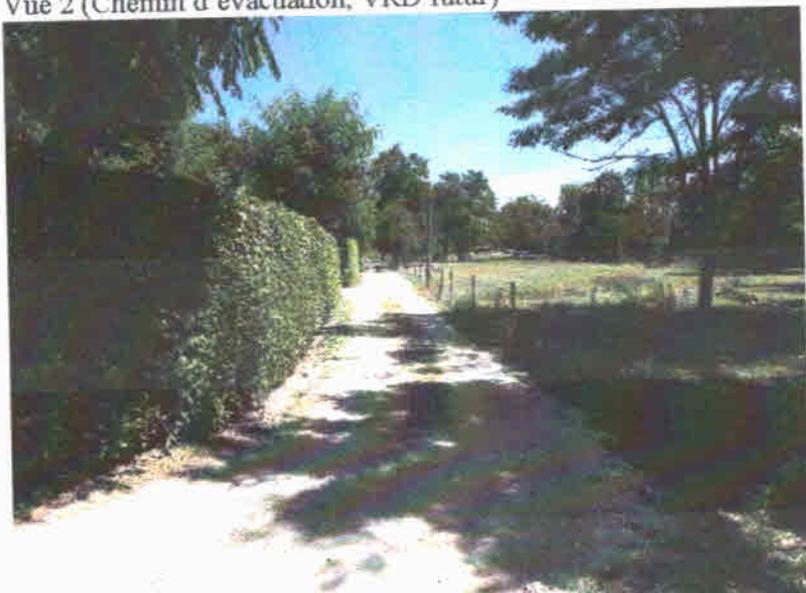
Merci de votre soutien et de votre aide à tous pour l'amélioration de la qualité d'accueil de nos clients de plus en plus nombreux et exigent dans notre beau département et notre belle région

Photos (Voir plan déplacement Futur)

Vue 1 (Entrée)



Vue 2 (Chemin d'évacuation, VRD futur)



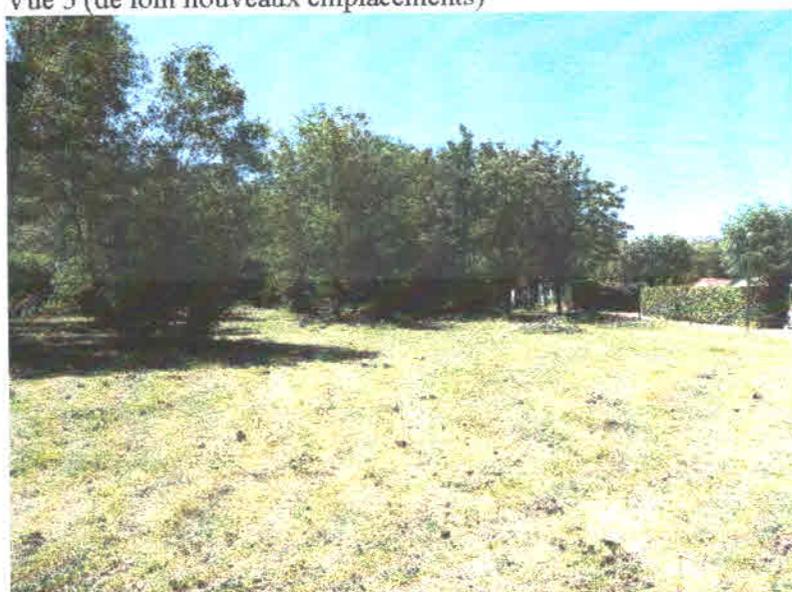
Vue 3 (Accès Nouveau terrain pour déplacement Parcelles)



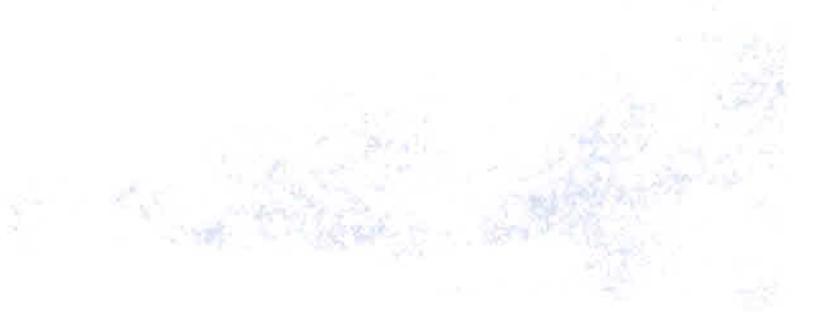
Vue 4 (Vue nouveau emplacement vers chemin d'évacuation)



Vue 5 (de loin nouveaux emplacements)



Cordialement
Virginie Gautier



Route

Départementale

Surface à sortir de la Superficie Campable

SURFACE à SORTIR

PISCINE

VUE 1

PLAN FUTUR

VUE 5

106.68

VUE 4

VUE 2

VUE 3

